



# COMMUNIQUÉ

Montréal, le 14 février 2018

**NO 03**

**AUX AGENTES ET AGENTS  
DE PROTECTION DE LA FAUNE**

**« Pour affichage »**

**OBJET : Association entre le SAPFQ et Me Fiset**

Bonjour à tous,

Au courant de notre tournée provinciale, nous avons échangé sur le gain que nous avons obtenu en comité paritaire en lien avec le choix de l'avocat lorsqu'un agent est appelé à comparaître en déontologie policière.

Le 8 février dernier, moi-même et votre secrétaire général, M. Steven Cléroux, avons rencontré Me André Fiset pour discuter et échanger sur les modalités d'une éventuelle association entre le SAPFQ et lui pour défendre nos membres en déontologie policière.

C'est avec plaisir que je vous annonce, que Me Fiset a accepté de nous soutenir, nous aider et nous représenter lorsque nos membres seront appelés à comparaître dans un dossier qui relève de la déontologie policière.

Me Fiset est une sommité en matière de déontologie policière et c'est un avocat renommé au sein des divers corps policiers du Québec. Je suis convaincu que son expertise nous permettra d'assurer votre défense comme il se doit et que vous aurez la tranquillité d'esprit lorsqu'il sera à vos côtés.

Au nom de l'exécutif provincial, je remercie Me Fiset et je lui assure notre entière collaboration.

*Martin Perreault*  
Directeur aux griefs